
Fiches thématiques

Éducation, formation

Avertissement

Les sites internet www.insee.fr et <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Les comparaisons internationales s'appuient sur les données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales publiées par les instituts nationaux de statistique.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
<i>e</i>	Estimation
<i>p</i>	Nombre provisoire
<i>r</i>	Résultat révisé
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
<i>Réf.</i>	Référence

Le logo @ indique que les données du tableau ou graphique sont mises à jour sur le site www.insee.fr

2.1 Scolarisation et orientation

En 2010, l'ensemble du système éducatif forme 15 millions d'élèves, d'étudiants et d'apprentis. Les filles sont un peu moins nombreuses que les garçons, mais en proportion légèrement supérieure à ce qu'elles représentent dans la population des moins de 30 ans (respectivement 49,7 % et 49,3 %). Globalement, entre 2 ans et 29 ans, 66 % des filles et 65 % des garçons sont scolarisés, mais les **taux de scolarisation** et les lieux de formation varient selon l'âge. À l'âge des années lycées (15 à 17 ans), 94 % des jeunes poursuivent leurs études, dans un établissement scolaire pour la quasi-totalité des filles, dans un centre de formation d'apprentis (CFA) pour 10 % des garçons. C'est entre 18 et 25 ans que les taux de scolarisation entre filles et garçons sont les plus éloignés (respectivement 43 % et 39 %). L'écart se creuse encore si l'on compare les taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur (respectivement 33 % et 27 %). Ces différences en termes de taux de scolarisation à partir de 15 ans, soit en toute fin de la scolarité obligatoire, se traduisent en **espérance de scolarisation à 15 ans** : 6,8 années pour les filles dont 2,8 passées dans l'enseignement supérieur, contre 6,3 années pour les garçons, dont 2,2 dans l'enseignement supérieur. Les filles profitent donc plus que les garçons de

l'allongement des études vers l'enseignement supérieur.

Les meilleurs résultats des filles à l'école peuvent se mesurer à travers la plus grande précocité de leur scolarité. Elles sont moins souvent en situation de retard scolaire que les garçons et ce, quel que soit le milieu social d'origine. Ainsi, 88 % des écolières entrées en sixième en 2010 étaient « à l'heure », contre 85 % des écoliers. De même, en troisième, 34 % des garçons ont accumulé du retard pour aborder le lycée, contre 27 % des filles.

Les filles et les garçons se répartissent dans les différentes filières de façon nettement différenciée. À la fin du collège, les premières s'orientent plus souvent vers la voie générale et technologique (62 %, soit 11 points d'écart), les seconds se retrouvent plus souvent en filière professionnelle ou en apprentissage. À l'issue de la classe de seconde générale et technologique, les lycéennes intègrent plus fréquemment les séries du baccalauréat général (62,5 %, soit 5 points d'écart), mais moins souvent une **série scientifique**. En définitive, aux deux étapes du processus d'orientation dans l'enseignement secondaire, les filles font des choix qui les mettent davantage en situation de poursuivre dans l'enseignement supérieur. ■

Définitions

Taux de scolarisation : pourcentage de jeunes d'un âge (ou groupe d'âges) donné qui sont scolarisés par rapport à la population totale du même âge (ou groupe d'âges).

Espérance de scolarisation à 15 ans : estimation du nombre d'années qu'un jeune de 15 ans peut espérer passer dans le système éducatif s'il connaît les mêmes taux de scolarisation que ceux observés à la rentrée de l'année de ses 15 ans. Mathématiquement, l'espérance de scolarisation est égale à la somme des taux de scolarisation observés aux différents âges, un taux de scolarisation de 60 % donnant une durée d'études de 0,6 an.

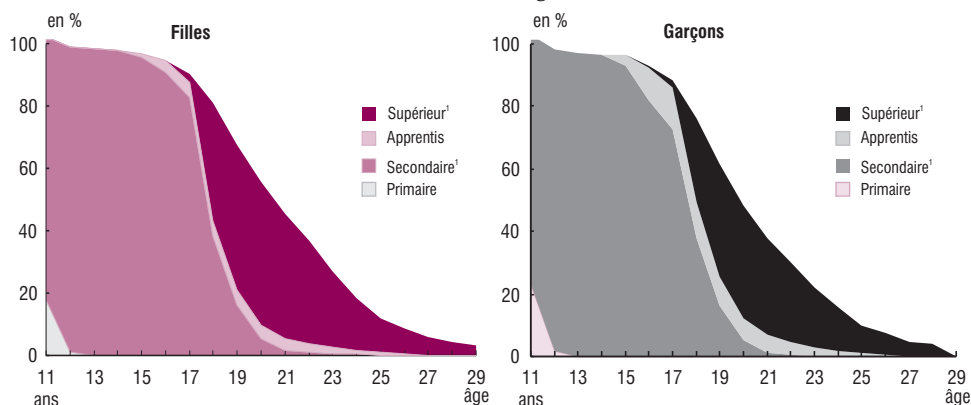
À l'heure : un élève « à l'heure » est entré au cours préparatoire (CP) l'année de ses 6 ans et a parcouru sa scolarité sans redoublement ni saut de classe. Ainsi un élève de sixième « à l'heure » est âgé de 11 ans, un élève de troisième « à l'heure » a 14 ans.

Séries scientifiques : série S (scientifique) du baccalauréat général, séries STI (sciences et technologies industrielles), STL (sciences et technologies de laboratoire), STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) du baccalauréat technologique.

Pour en savoir plus

- « Filles et garçons face à l'orientation », *Éducation et Formation* n° 63, Depp, avril-juin 2002.
- « Les filles et les garçons dans le système éducatif », *Note d'information* n° 06-06, Depp, février 2006.
- « Les filles et les garçons dans le système éducatif depuis vingt ans » *Insee Références Données sociales*, édition 2006.
- « Les inégalités de réussite à l'école élémentaire : construction et évolution », *Insee Références France portrait social*, édition 2006.
- *Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de la maternelle à l'enseignement supérieur*, Depp, édition 2012.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation*, Depp, édition 2011.

1. Taux de scolarisation à la rentrée 2009 selon l'âge

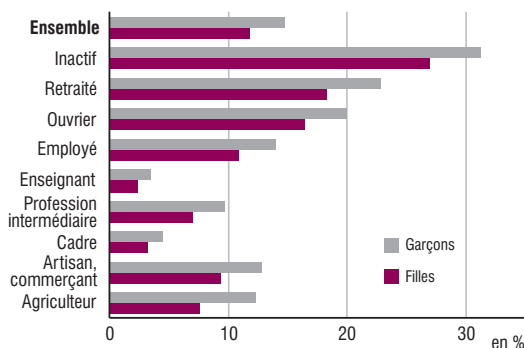


2. Proportion d'élèves en retard à l'entrée en sixième selon l'origine sociale à la rentrée 2010

Champ : France, établissements publics et privés sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale.

Note : l'origine sociale fait référence à la CS de la personne qui est responsable de l'enfant ; dans trois cas sur quatre, il s'agit de celle du père.

Source : Depp, Système d'information Scolarité.



3. Orientation prise en 2010 après la classe de troisième

	en %		
	Filles	Garçons	Part des filles
Maintien en 1 ^{er} cycle	4,9	5,2	47,9
dont 3 ^e (redoublement)	4,7	4,9	48,2
Seconde générale et technologique	62,3	50,9	54,4
Enseignement professionnel dont :	31,1	42,5	41,6
Apprentissage	3,3	10,3	23,8
Bac professionnel ¹	21,8	25,6	45,5
CAP	9,3	16,9	34,9
Total en études	98,3	98,6	49,3
Sorties	1,7	1,4	54,5
Effectif de 3 ^e (en milliers)	395,1	405,3	49,4

1. Inclut les derniers BEP qui seront transformés en baccalauréats professionnels en 2011, dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle.

Champ : France, ensemble des établissements d'enseignement et centres de formation d'apprentis.

Lecture : 31,1 % des filles scolarisées en 3^e en 2009 se sont orientées en 2010 vers l'enseignement professionnel dont 3,3 % avec le statut d'apprentie. 21,8 % préparent un bac pro. (résiduellement, un BEP) en lycée ou en CFA.

Source : Depp, Système d'information Scolarité (MEN), Safran (Agriculture), apprentissage.

4. Orientation prise en 2010 après la seconde générale et technologique

	en %		
	Filles	Garçons	Part des filles
2 nd e (redoublement)	10,1	11,7	50,2
1 ^{ère} générale	62,5	57,3	56,0
1 ^{ère} S	26,7	37,6	45,3
1 ^{ère} L et ES	35,8	19,7	67,9
1 ^{ère} technologique	21,4	24,4	50,6
1 ^{ère} STI, STL, STAV	3,2	12,1	23,7
1 ^{ère} STG, ST2S ¹	17,9	12,0	63,5
Réorientation vers la voie pro.	4,9	6,4	47,3
Total en études	99,0	99,8	53,6
Sorties	1,0	0,2	83,2
Effectif de 2 nd e (en milliers)	271,1	232,7	53,8

1. STG : sciences et technologies de la gestion ; ST2S : sciences et technologies de la santé et du social.

Champ : France, ensemble des établissements d'enseignement et centres de formation d'apprentis.

Lecture : 62,5 % des filles scolarisées en 2009 en seconde générale et technologique de détermination ont intégré une 1^{ère} générale en 2010. Plus précisément, 26,7 % ont fait le choix de la 1^{ère} scientifique (S).

Source : Depp, Système d'information Scolarité (MEN), Safran (Agriculture), apprentissage.

2.2 Enseignement supérieur

La scolarisation des filles dans l'enseignement supérieur s'est plus fortement développée que celle des garçons. En 2009, 11,5 % des filles de 25 ans sont scolarisées dans l'enseignement supérieur contre 9,8 % des garçons, soit un écart de 1,7 point en faveur des filles. En 1990, les taux à 25 ans étaient de 6,5 % et 6,7 %, soit une légère avance des garçons. En près de vingt ans, les filles ont gagné 5,0 points contre 3,1 pour les garçons.

En 2010, 56 % des étudiants de l'enseignement supérieur sont des filles. Depuis 1980, le nombre d'étudiantes dépasse celui des étudiants en France. La proportion d'étudiantes a modérément progressé depuis dix ans (+ 1 point). Sur cette période, la progression de la part des étudiantes est importante dans les écoles d'ingénieurs (+ 4 points en dix ans) et dans les formations universitaires de santé (médecine, odontologie et pharmacie, + 5 points). En revanche, la proportion d'étudiants est stable en IUT.

La part d'étudiantes varie considérablement selon le type d'études : les scolarités du supérieur sont, comme celles du secondaire, très clivées selon le sexe. Dès l'expression des choix d'orientation en classe de terminale et quels que soient leurs origines sociales et leurs parcours scolaires, les filles se portent globalement moins que les garçons vers les filières sélectives, qui regroupent les **CPGE**, les études de santé et formations sociales, les **STS** et les **IUT**. Cette sous-représentation des filles dans les filières sélectives est observée dans l'ensemble mais il y a des exceptions. Les garçons représentent 60 % des effectifs des CPGE et des IUT. Ils sont notamment très majoritaires dans les filières sélectives à caractère scientifique : ils représentent

presque les trois-quarts (74 %) des effectifs dans les écoles d'ingénieurs et plus des deux-tiers (69 %) des étudiants de CPGE en filière scientifique. Les filles sont en revanche largement majoritaires dans les formations paramédicales ou sociales (80 %) et majoritaires dans les formations universitaires de santé (médecine, odontologie et pharmacie, 62 %). Elles sont globalement minoritaires dans les IUT mais, au sein des IUT, sont globalement à parité dans le secteur des services et en particulier majoritaires en information-communication (80 %) et dans les carrières sociales (79 %) ou juridiques (78 %). Les garçons quant à eux sont majoritaires dans les IUT de production (76 % des étudiants).

Ces clivages se retrouvent à l'université où les jeunes femmes représentent globalement 57 % de la population étudiante. Les étudiantes sont proportionnellement plus nombreuses en cursus master (60 %) et en cursus licence (57 %) qu'en cursus doctorat où elles sont minoritaires, même si leur part augmente (48 % en 2010). C'est également dans les disciplines plus « littéraires » que la part des femmes est plus élevée : en langues (74 %) ou en lettres-sciences du langage (71 %). Les hommes sont en revanche très majoritaires en sciences fondamentales et applications (72 %).

Plus nombreuses dans l'enseignement supérieur, les femmes sont également plus diplômées que les hommes. En rapportant pour chaque âge le nombre de lauréats à la population totale de cet âge et en sommant ces taux, on estime que 46 % des jeunes d'une génération sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur en 2009. Cette proportion est de 54 % pour les femmes et 39 % pour les hommes. ■

Définitions

CPGE : classes préparatoires aux grandes écoles.

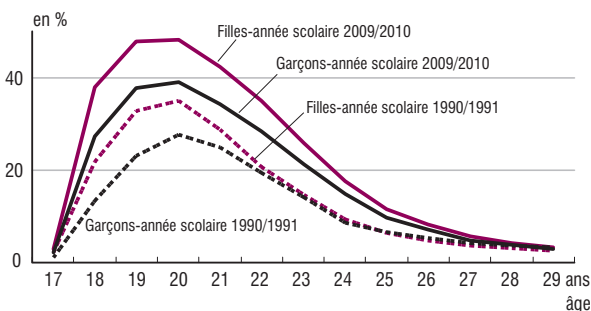
STS : sections de techniciens supérieurs.

IUT : instituts universitaires de technologie.

Pour en savoir plus

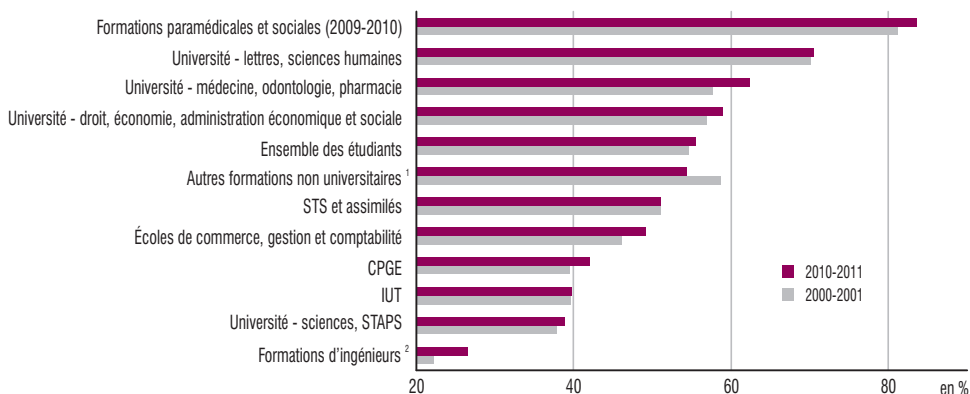
- *L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France*, MESR, décembre 2010.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche* - édition 2011, Depp.
- « Les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2010 : l'augmentation se poursuit », *Note d'Information* n° 11.14, MESR, novembre 2011.

1. Taux de scolarisation des filles et des garçons selon l'âge dans l'enseignement supérieur @



Champ : France Métropolitaine, tous ministères.
Note : taux de scolarisation y compris les apprentis.
Source : Depp.

2. Part des filles dans les différentes formations de l'enseignement supérieur



1. Groupe non homogène : grands établissements, ENS, universités de technologies et instituts nationaux polytechniques (INP) hors ingénieurs, préparations intégrées, formations comptables non universitaires, écoles artistiques et culturelles, d'architecture, juridiques et administratives, de journalisme, vétérinaires, etc.

2. Y compris les formations d'ingénieurs dépendantes des universités, des INP, des universités de technologies et les formations d'ingénieurs en partenariat.

Champ : France.

Sources : MESR-DGESIP-DGRI-SIES ; MEN-MESR-Depp.

3. Répartition des étudiants à l'université par sexe, cursus et discipline en 2010-2011 @

Disciplines	Cursus licence		Cursus master		Cursus doctorat		Ensemble	
	Effectifs	% de femmes	Effectifs	% de femmes	Effectifs	% de femmes	Effectifs	% de femmes
Droit, sciences politiques	118 763	63,9	71 538	65,5	8 141	49,0	198 442	63,9
Sciences économiques, gestion	82 305	51,7	61 731	53,5	3 846	45,7	147 882	52,3
Administration économique et sociale	32 881	59,6	6 856	61,4	13	53,8	39 750	59,9
Pluri-droit, sciences économiques, administration économique et sociale			41	73,2			41	73,2
Lettres, sciences du langage	63 620	69,9	24 905	75,1	5 953	66,6	94 478	71,1
Langues	81 753	73,0	20 999	77,4	2 746	66,2	105 498	73,7
Sciences humaines et sociales	126 636	67,9	84 907	71,4	14 011	54,1	225 554	68,4
Pluri-lettres, langues, sciences humaines	2 567	70,0	9 134	82,5	39	56,4	11 740	79,7
Sciences fondamentales et application	78 492	28,1	62 801	27,8	17 017	29,2	158 310	28,1
Sciences de la nature et de la vie	41 931	62,1	21 501	57,9	10 351	53,2	73 783	59,7
STAPS	28 811	30,3	7 274	35,6	484	36,6	36 569	31,4
Pluri-sciences	22 519	45,4	2 995	64,2	151	31,1	25 665	47,5
Médecine-odontologie	11 448	79,6	112 484	59,3	1 202	51,6	125 134	61,1
Pharmacie	574	75,3	21 897	66,9	325	56,6	22 796	67,0
Pluri-santé	54 986	63,2					54 986	63,2
IUT	116 476	39,9					116 476	39,9
Total	863 762	56,5	509 063	59,5	64 279	47,7	1 437 104	57,2
Pourcentage par cursus	60,1		35,4		4,5		100,0	

Champ : France.

Sources : MESR-DGESIP-DGRI-SIES.

2.3 Diplômes

Dès l'école élémentaire, les filles réussissent mieux leur parcours scolaire que les garçons. Elles y redoublent moins que les garçons, quel que soit leur milieu social. Elles sont plus nombreuses à être « à niveau » en français en fin de CM2 ou en fin de collège et quasiment à égalité avec les garçons en mathématiques. Elles obtiennent de meilleurs résultats à tous les examens du secondaire. Les écarts entre les taux de réussite par sexe sont particulièrement élevés au diplôme national du brevet (6 points) et au brevet d'études professionnelles (7 points). Au baccalauréat, les filles réussissent également mieux que les garçons (87 % contre 84 % en taux de réussite). Cet écart en faveur des filles existe dans toutes les séries, même celles où les filles sont minoritaires, comme les sciences et technologies industrielles (STI) où l'écart de réussite atteint 8 points. En 2010, 91 % des filles de la série scientifique générale (S) ont réussi au baccalauréat, contre 87 % des garçons.

Aussi, les filles sortent-elles plus diplômées du système éducatif que les garçons. Les écarts sont désormais élevés : parmi les générations ayant entre 25 et 34 ans en 2010, la proportion de femmes ayant au moins un diplôme de niveau Bac+2 est de 47 % alors que la même proportion chez les hommes de ces générations est de 38 %, soit un écart de 9 points. Les écarts se creusent régulièrement depuis trente ans : il y a dix ans, les écarts de diplômés du supérieur ou assimilé entre les femmes et les hommes étaient de 5 points. La proportion de personnes avec au moins un diplôme de niveau Bac+2 pour les générations nées vingt ans plus tôt est de 23 % pour les femmes et 21 % pour les hommes, soit un écart de 2 points, et dix ans avant, les proportions de femmes et d'hommes sortant du système éducatif diplômés du supérieur étaient quasiment identiques (18 % et 19 %).

La montée de la qualification des femmes se voit aussi sur la répartition par sexe des non-diplômés : en 2010, les femmes ayant entre 55 et 64 ans sont plus nombreuses que les hommes de leurs générations à être sans diplôme ou avec seulement le certificat d'études primaires ou le brevet des collèges (49 % des femmes de ces générations sont non diplômées du système éducatif contre 40 % des hommes) ; avec la massification des études, ces proportions sont beaucoup plus faibles pour les générations ayant entre 25 et 34 ans, avec une inversion de l'écart hommes-femmes (17 % des hommes sont non diplômés contre 15 % des femmes).

Cependant, si les garçons sortent moins diplômés du système éducatif, ils semblent se diriger, à niveau de diplôme donné, dans des filières plus porteuses sur le marché du travail que les filles. Les choix de spécialités restent en effet très clivés selon le sexe : par exemple, parmi les garçons sortis depuis peu (moins de six ans) du système éducatif et diplômés d'un BTS ou d'un IUT, la moitié ont un diplôme dans une spécialité de services et la moitié dans une spécialité de production. Les femmes ont en très grande majorité un diplôme orienté services (à 90 %). Or, les personnes diplômées d'un BTS ou IUT orienté services ont connu sur la période 2005-2010 un taux de chômage supérieur de 2 points et des salaires inférieurs de 10 % à celles diplômées d'un BTS ou IUT orienté production. Ce constat se retrouve au niveau des CAP et BEP. Pour ces diplômes, les spécialités de services, massivement choisies par les filles, sont plus exposées au chômage et conduisent à des salaires en général inférieurs aux spécialités industrielles, principalement choisies par les garçons. La surreprésentation des filles dans les filières où l'insertion est moins facile est également visible à l'autre échelle des diplômes, par exemple au niveau des masters. ■

Pour en savoir plus

- *Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de la maternelle à l'enseignement supérieur*, édition 2012, Depp.
- « Diplômes et insertion professionnelle », *Insee Références France*, portrait social, édition 2011.
- « Femmes et hommes en début de carrière - Les femmes commencent à tirer profit de leur réussite scolaire », *Insee Première* n° 1284, février 2010.
- « Le domaine d'études est déterminant pour le début de carrière », *Insee Première* n° 1313, octobre 2010.
- « L'adéquation entre spécialité de formation et emploi, et son impact sur les salaires », *Insee Références Emploi et salaires*, édition 2011.

1. Les principaux diplômes délivrés dans le secondaire en 2010

	Filles	Garçons	Part de filles (en %)	Taux de réussite (en %)	
				Filles	Garçons
Brevet (DNB)	323 446	300 566	51,8	86,4	80,5
CAP	70 938	83 327	46,0	84,0	79,5
BEP	73 225	83 755	46,6	79,7	73,0
Baccalauréat général	159 001	120 750	56,8	88,3	85,9
<i>Bac L</i>	36 238	9 454	79,3	85,9	82,0
<i>Bac ES</i>	54 963	33 257	62,3	87,4	84,1
<i>Bac S</i>	67 800	78 039	46,5	90,5	87,1
Baccalauréat technologique	69 626	63 805	52,2	82,7	80,4
<i>Bac STI</i>	3 380	26 642	11,3	87,5	79,2
<i>Bac STL</i>	3 886	2 965	56,7	87,5	86,7
<i>Bac ST2S</i>	39 617	28 426	58,2	85,6	81,5
<i>Bac STG</i>	19 214	1 408	93,2	76,3	73,6
Baccalauréat professionnel	51 292	67 294	43,3	88,6	85,0
<i>Production</i>	6 675	46 276	12,6	88,1	85,3
<i>Services</i>	44 617	21 018	68,0	88,7	84,4
Ensemble des baccalauréats	279 919	251 849	52,6	86,9	84,2

Champ : France.

Source : Depp.

2. Diplôme le plus élevé obtenu selon l'âge en 2010 @

en %

	25-34 ans		35-44 ans		45-54 ans		55-64 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Aucun diplôme, CEP, BEPC	15,1	17,4	22,5	23,3	34,9	31,4	48,6	39,9
CAP, BEP ou équivalent	14,6	20,9	22,6	29,1	25,7	35,7	21,4	30,2
Baccalauréat ou brevet professionnel	23,0	23,4	18,9	16,1	16,8	12,1	12,2	11,2
Baccalauréat + 2 ans	20,1	16,0	16,7	14,0	12,4	8,6	9,2	6,5
Diplôme supérieur	27,1	22,3	19,3	17,5	10,2	12,1	8,6	12,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part de bacheliers ou plus (en %)	70,2	61,7	54,9	47,6	39,4	32,9	30,1	29,9

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 25 à 64 ans.

Note : résultats en moyenne annuelle.

Source : Insee, enquête Emploi du 1^{er} au 4^e trimestre 2010.

3. Insertion professionnelle en fonction du diplôme et de la spécialité du diplôme

en %

	Part des femmes	Taux de chômage	Salaire mensuel médian net	
			pour les personnes en emploi (en euros 2010)	
BEPC, CEP, sans diplôme	41	41	1 075	
CAP, BEP	Production	13	22	1 220
	Services	78	29	1 060
Diplômes paramédicaux niveau CAP-BEP	Services	99	10	1 345
	Sciences exactes et naturelles	41	17	1 305
Bac général	Sciences humaines et sociales	68	18	1 180
	Production	13	11	1 300
Bac technologique et professionnel	Services	73	19	1 150
	Production	18	10	1 470
BTS, DUT et équivalents	Services	66	12	1 315
	Deug	58	19	1 275
Diplômes paramédicaux et sociaux	Services	87	3	1 620
	Sciences, production	41	9	1 550
Licences, licences professionnelles	Sciences humaines et sociales, services	67	11	1 415
	Sciences, production	38	9	1 960
Masters 1 et 2, doctorats hors santé	Sciences humaines et sociales, services	62	11	1 700
	Services	32	7	2 310
Écoles d'ingénieurs et de commerce	60	4	2 400	
Doctorats de santé				

Champ : France métropolitaine, population des ménages, jeunes sortis de formation initiale depuis moins de six ans.

Source : Insee, cumul des enquêtes Emploi de 2005 à 2010.

2.4 Formation des adultes

En 2010, en France métropolitaine, 21 % des adultes de 25 à 64 ans ont **suivi au moins une formation** au cours de l'année, que ce soit dans un but professionnel ou personnel. Cette part est un peu plus importante parmi les femmes (22 %) que parmi les hommes (20 %). Elle diminue avec l'âge : au-delà de 45 ans, la probabilité d'avoir suivi une formation dans l'année décroît sensiblement ; elle devient très faible à partir de 55 ans.

Les personnes appartenant à la population active se forment nettement plus fréquemment que celles qui sont inactives. Parmi les actifs, les chômeurs se forment moins souvent ; les formations qu'ils suivent sont en revanche d'une durée plus élevée en moyenne. Ce sont les salariés, et notamment les salariés en contrat à durée indéterminée (CDI), qui ont les meilleures opportunités de formation : 26 % des hommes et 28 % des femmes en CDI ont suivi une formation dans l'année. Quel que soit le statut d'emploi, les femmes se forment davantage que les hommes ; l'écart entre les hommes et les femmes est particulièrement prononcé parmi les non salariés et parmi les salariés en CDD.

L'accès à la formation varie beaucoup selon les catégories socioprofessionnelles : les cadres et professions intermédiaires se forment davantage que les employés et les ouvriers, alors que ce sont déjà les personnes aux niveaux de formation les plus élevés. En 2010, 35 % des cadres et 33 % des professions intermédiaires ont eu accès à une formation dans l'année. C'est le cas de 23 % des employés et 17 % des ouvriers. Le plus grand recours des femmes à la formation, que l'on observe dans les différents statuts d'emploi, s'observe aussi au sein de certaines catégories socioprofessionnelles : les femmes cadres se forment davantage que les hommes cadres (41 % contre 31 %), les femmes exerçant une

profession intermédiaire davantage que les hommes de la même catégorie socioprofessionnelle (37 % contre 30 %). En revanche, au sein des employés et des ouvriers, les hommes se forment davantage que les femmes.

Ces écarts s'expliquent beaucoup par la structure sous-jacente des emplois occupés par les hommes et les femmes et par la forte segmentation du marché du travail selon le sexe. Le secteur d'activité et, pour les salariés, la taille de l'entreprise, sont deux variables clés de l'accès à la formation. Ainsi, le plus grand accès des femmes cadres à la formation s'explique notamment par leur plus grande présence dans les secteurs de l'enseignement, de la santé et de l'administration publique. En effet, les différents secteurs d'activité ont des taux de recours à la formation très disparates : les formations sont plus fréquentes dans les secteurs de l'administration publique, de l'enseignement et de la santé humaine, dans celui des activités scientifiques et techniques et de l'informatique ainsi que dans certains secteurs industriels tels que la fabrication de denrées alimentaires ou celui de la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de machines. Les formations sont en revanche beaucoup plus rares dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration ou de la construction.

Suivre une formation nécessite souvent de réorganiser sa vie personnelle, notamment pour les mères d'enfants très jeunes, qui doivent revoir les conditions de garde de leurs enfants : ces contraintes expliquent que les mères de famille accèdent moins à la formation que les femmes sans enfant (l'écart étant de l'ordre de 30 % avec les mères d'enfants de moins de six ans). En revanche, la présence d'enfants de moins de six ans ne joue pas sur la probabilité d'accès à la formation des hommes. ■

Définitions

Suivre une formation : les personnes qui ont accédé à une formation sont celles qui déclarent avoir suivi au moins une fois dans l'année une formation pour des raisons professionnelles ou personnelles et celles qui étaient en formation initiale au cours d'au moins un trimestre de l'année.

Pour en savoir plus

- Insee Références web Formations et emploi, édition 2011.
- « Se former en cours de vie active : l'environnement professionnel est décisif », *Insee Première* n° 1234, mai 2009.
- « Concilier vie familiale et formation continue, une affaire de femmes », *Bref du Céreq* n° 262, mars 2009.

1. Taux d'accès annuel à la formation des 25-64 ans en 2010

en %

	Femmes	Hommes	Ensemble
Âge			
25-34 ans	28	28	28
35-44 ans	28	25	26
45-54 ans	23	19	21
55-64 ans	10	8	9
Diplôme			
Aucun diplôme	9	12	10
Brevet, CEP	12	13	13
CAP-BEP	19	16	18
Baccalauréat	23	26	24
Supérieur court	34	28	32
Supérieur long	36	31	34
Activité			
Actif occupé	27	24	25
Chômeur BIT	25	17	21
Inactif	9	7	8
Ensemble des 25-64 ans	22	20	21

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 25 à 64 ans.

Lecture : parmi les personnes ayant un diplôme du supérieur long, 34 % ont accédé à une formation au cours des douze derniers mois.

Source : Insee, enquêtes Emploi du 1^{er} au 4^e trimestre 2010.

2. Taux d'accès annuel à la formation des actifs occupés en 2010

en %

	Femmes	Hommes	Ensemble
Catégorie socioprofessionnelle			
Indépendant	13	10	11
Cadre, profession intellectuelle	41	31	35
Profession intermédiaire	37	30	33
Employé	21	29	23
Ouvrier	14	17	17
Statut d'emploi			
Non salarié	20	13	15
Salarié : emplois temporaires	28	22	25
Salarié : CDI, fonctionnaire	28	26	27
Caractéristiques de l'entreprise			
Nombre de salariés			
Moins de 20 salariés	19	13	16
20-49 salariés	29	22	25
50-499 salariés	33	29	31
500 salariés ou plus	34	34	34
Secteur d'activité			
Agriculture	10	13	12
Industrie	28	27	27
Construction	23	13	14
Commerce, réparation auto	20	21	20
Activité scientifique et technique, informatique	31	25	27
Hébergement et restauration	16	13	14
Enseignement, santé, administration publique	33	33	33
Autres secteurs tertiaires	22	24	23
Ensemble des actifs occupés	27	24	25

Champ : France métropolitaine, population des ménages, actifs occupés âgés de 25 à 64 ans.

Lecture : parmi les personnes travaillant dans la construction, 14 % ont accédé à une formation au cours des douze derniers mois.

Source : Insee, enquêtes Emploi du 1^{er} au 4^e trimestre 2010.